

PLAN DE COURS

Provisoire avant qu'il soit adopté par les étudiant(e)s du cours

HIS4228-010

Numéro du cours

**L'AU-DELÀ DANS L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN
ÂGE (IV^E-XVI^E SIÈCLES)**

Titre du cours

A-2023

Session

3

Nombre de crédits

(SUR MOODLE)

Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

POLLARD, RICHARD MATTHEW

Nom et prénom

6841

Poste

POLLARD.RICHARD_MATTHEW@UQAM.CA

Courriel

A-6345

Bureau

HORAIRE DU COURS ET DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi, 14h00–17h00, en présentiel, [DS-M540](#). Notez bien que le professeur pourrait communiquer des modifications ponctuelles à cet horaire.

Heure de bureau du professeur : lundi 12h30–13h30 et par RV. De préférence par Zoom (lien sur Moodle).

TABLE DES MATIÈRES

1	Description Officielle du cours (<i>n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel</i>)	2
2	Place du cours dans le programme - Objectif du cours	2
3	Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage	2
3.1	Formules pédagogiques	3
4	Sommaire des évaluations - Pondération	7
5	Calendrier du cours	7
6	Modalités du cours	11
6.1	Modalités de participation au cours	11
6.2	Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation	11
6.3	Modalités de remise des travaux	11
6.4	Modalités de consultation des travaux et des examens.....	11
6.5	Modalités d'évaluation de la langue.....	11
6.6	Modalités d'évaluation des enseignements	12
7	Bibliographie - Médiagraphie.....	13
7.1	Documentation obligatoire et suggérée	13
7.2	Documentation complémentaire	13
8	Références.....	18
8.1	Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat	18
8.2	Document et Informations additionnelles.....	19
8.3	Règlements pédagogiques du département d'histoire.....	20
8.4	Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.....	21
8.5	Compétences.....	22

1 DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS (n.b. ceci est un peu périmé; voir (3.) ci-dessous pour le contenu actuel)

Les idées et les conceptions concernant la mort et l'au-delà sont des éléments importants et révélateurs d'une culture (actuelle ou passée). C'est particulièrement le cas pour l'Antiquité et le Moyen Âge européen. Ce cours utilise cette perspective pour offrir aux étudiants une façon originale d'aborder le monde ancien et médiéval. Le cours procède de façon chronologique, étudiant les conceptions entourant la mort et l'au-delà à partir des civilisations grecque et romaine jusqu'à la Réforme au XVI^e siècle. Le cours est essentiellement organisé autour de la lecture et de l'analyse de diverses sources qui traitent la mort, la commémoration des défunts et la vie dans l'au-delà (L'*Énéide* de Virgile, les *Dialogues* de Grégoire le Grand et la *Vision de Tundale* par exemple). Les diverses attitudes face à la mort ainsi que les représentations de l'au-delà nous permettent d'aborder l'évolution historique de l'Europe durant un millénaire. Ce cours analysera, par exemple, la Renaissance carolingienne des VIII^e et IX^e siècles par l'intermédiaire des descriptions contemporaines du paradis et de l'enfer avant de se pencher sur le développement de la théologie scolastique et la puissance papale, l'essor de la culture laïque et vernaculaire de même que la Réforme protestante. Finalement, la mort et l'au-delà sont des questions historiques liées à plusieurs débats historiographiques (la relation entre culture populaire et culture des élites ou la question de la « naissance » du purgatoire), questions également traitées dans ce cours.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Après ce cours facultatif du programme en histoire, les étudiant(e)s auront idéalement développé les connaissances et compétences suivantes :

1. Compréhension critique (et positive) de plusieurs développements, tendances et thèmes importants pour l'histoire de la mort et de l'au-delà en Europe (s. I–XVI) ainsi qu'au monde byzantin, islamique, et chinois;
2. La capacité à lire, comprendre, et analyser les sources originales en traduction;
3. La capacité à faire une recherche indépendante dans le domaine;
4. La capacité à corriger un travail écrit d'autrui, d'une manière constructive;
5. La capacité à appliquer les points ci-dessus à l'oral et dans les travaux écrits.

Objectifs spécifiques aux étudiant(e)s de B.E.S:

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- S'engager dans une démarche collective et individuelle de développement professionnel.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Où allons-nous après notre trépas? Qu'advient-il à la fin des temps? Ce sont des questions qui ont toujours hanté les humains, et les réponses d'une société particulière sont fortement révélatrices de ses valeurs, ses croyances, ses priorités, et ses préoccupations. La mort et l'au-delà offrent donc un objectif incontournable et fascinant sur les changements politiques, culturels, religieux, sociologiques, etc., non seulement de l'Europe païenne et chrétienne, mais également des mondes byzantin, islamique et même chinois. À travers des développements de l'au-delà, ce cours donnera une perspective novatrice sur la fin de l'Empire romain; sur la culture des peuples barbares et leur intégration dans l'Europe chrétienne; et sur l'essor et déclin de l'empire de Charlemagne. En plus, le cours montra comment l'au-delà peut nous

aider à mieux comprendre le rôle des femmes au Moyen Âge; il esquissera de façon marquante les différences entre l'imaginaire des religions de l'Occident et l'Orient; il touchera même les controverses tendues de la grande Réforme du 16e siècle. À travers ces sujets, nous brosserons un portrait original de l'histoire européenne et de *l'histoire globale*, qui nous aidera à comprendre nos traditions et croyances actuelles à propos de la vie après la mort. En outre, le cours permettra aux étudiant(e)s de développer leurs propres intérêts : l'exercice principal sera de rédiger un commentaire comparé qui permettra à chaque étudiant(e) à choisir et lire deux textes qui lui intéressent, et d'étudier une (ou des) question(s) qui les passionne.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Quant à l'enseignement, chaque semaine comportera des éléments *magistraux* ainsi que les discussions en classe. Chaque séance présentielle aura 1 ou 2 sections magistrales, avant de passer à une heure (plus ou moins) de discussion parmi les étudiants. Ces discussions sont décrites en détail ci-dessous, comme partie de « Participation ».

ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION

1. EXAMEN FINAL [40%]

a) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 1–2.

b) Démarche

L'examen sera récapitulatif pour le cours entier, y compris les cours magistraux, les ateliers, les lectures obligatoires et les exercices. Il durera 3 heures. Le but sera de vérifier la connaissance de la matière, les idées, les arguments et les techniques couverts durant le semestre, surtout en lien avec les **Objectifs du Cours** précisés ci-dessus.

L'examen comportera deux sections :

- La **première section** (1/3 des points) présentera quelques extraits de sources (mais pas les études) lues durant le cours et demandera des analyses de ces extraits avec des réponses courtes (c. un paragraphe) : pourquoi ces passages sont-ils importants, comment sont-ils reliés aux grands thèmes ou idées discutées durant le cours.
- La **deuxième section** (2/3 des points) comportera plusieurs questions à développement long et les étudiant(e)s devront répondre à seulement deux d'entre elles. Ces questions demanderont une perspective assez large sur l'histoire de l'au-delà et de la mort. *Par exemple*, de proposer une relation critique entre le sujet d'une séance et le sujet d'une lecture ou faire une comparaison critique entre deux siècles ou deux textes.

Une liste de ~15 questions, dont les questions définitives de la deuxième section de l'examen seront choisies, sera fournie aux étudiants à mi-parcours.

c) Évaluation

Les réponses à ces questions pour les deux sections seront évaluées dans la mesure où elles sont (1) pertinentes, claires, convaincantes, intelligentes, originales, et *intéressantes*; (2) démontrent une connaissance approfondie

des matériaux (lectures, etc.) associés avec le cours, par exemple en utilisant des sources, études, terminologies, ou notions rencontrées durant le cours pendant l'argumentation de réponse.

2. TRAVAIL DE SESSION : COMMENTAIRE COMPARÉ [40%]

a) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours 1–5.

b) Démarche

Le grand travail du cours sera un commentaire historique comparé (ou analyse croisée) de deux textes sur l'au-delà. Ce commentaire doit confronter deux sources, notamment deux visions de l'au-delà, ou bien une vision et un texte prescriptif/théologique qui discute la mort et/ou l'au-delà.

L'exercice de comparaison fera en sorte que l'étudiant(e) comprenne mieux chacun des textes, mais également les circonstances historiques qui ont donné naissance à ces deux textes, qu'ils soient semblables ou différents. Par exemple, deux textes de l'Angleterre du 12^e siècle pourraient ensemble mieux éclairer les croyances sur l'au-delà à cette époque et dans cette région que la considération d'un texte seul. De manière inverse, les contrastes entre (e.g.) un texte byzantin du 8^e siècle et un autre de l'Allemagne au 13^e nous permettraient de dresser un tableau des différences entre les au-delà respectifs, et ainsi qu'entre les sociétés y associées.

En somme, le but final est de produire un commentaire comparé qui *avance un argument* sur un aspect de la comparaison, un argument qui nous dit quelque chose de nouveau ou d'inattendu à propos de l'histoire de l'au-delà, ou mieux, l'histoire plus généralement. Absolument à éviter, en revanche, serait un travail qui liste les différences et les similitudes des deux textes de manière anodine, sans une analyse approfondie de la *signification* de ces différences.

Ce travail se passera à travers plusieurs étapes, et la note totale sera répartie entre ces étapes. À savoir :

1. Les étudiant(e)s choisiront leurs textes à volonté, soit à partir de leurs propres recherches (mais notez les règles précisées ci-dessous) soit à partir d'une liste de suggestions fournie par le professeur. Cette liste sera affichée sur Moodle vers le 18 septembre. Les choix doivent être faits par le **2 octobre**. Les étudiant(e)s qui voudront proposer leurs propres textes (et non utiliser un texte de la liste proposée par le professeur) doivent discuter leur choix avec le professeur *avant* le **2 octobre**. Pour mériter la note ici, les étudiants n'ont qu'à choisir leur sujet à temps.
2. Les étudiants produiront ensuite une bibliographie de 15–20 éléments (articles scientifiques, chapitres, ouvrages de référence, etc.) sur les deux textes choisis, qui inclut bien sûr les éditions/traductions pertinentes. Cette bibliographie sera à remettre le **16 octobre**. Les conseils supplémentaires pour faire la recherche, et écrire le travail, seront donnés dans un document d'instructions qui sera affiché sur le site Moodle du cours.
3. La troisième étape sera un brouillon du travail final, à remettre le **6 nov.** Ce brouillon doit contenir tous les éléments nécessaires pour juger son argumentation (à savoir, une introduction, un développement, une conclusion) mais ne doit certainement pas constituer la version « finalisée »!
4. Ce brouillon sera ensuite évalué entre les pairs pour la quatrième étape. Le **13 nov.**, chaque étudiant(e) qui a remis un brouillon recevra du professeur un brouillon écrit par un(e) autre étudiant(e). Les brouillons commentés seront à remettre le **16 nov.** Vos commentaires sur le texte d'un autre étudiant(e) seront évalués par l'autre étudiant(e), alors faites un bon effort pour offrir des suggestions et des commentaires constructifs.

5. **Cinquièmement et finalement**, les étudiant(e)s auront à réviser leur travail (sur la base des commentaires reçus, lorsqu'ils sont bien fondés et justes) et remettre leur travail révisé au professeur, pour le **2 déc.** À la fin du processus, chaque étudiant(e) devra communiquer une petite évaluation des commentaires qu'ils/elles ont reçus sur leur travail au cours de l'étape 4.

c) Évaluation

Le 40% de la note pour ce travail sera distribué de la manière suivante :

Choix de sujet	5%
Bibliographie	5%
Remise du brouillon	5%
Commentaires sur le brouillon d'autrui	5%
Travail final	20%

L'évaluation du travail final sera basée, en grande partie, sur les critères suivants :

1. **L'écriture** : les textes doivent être clairs et objectifs, et doivent employer le ton approprié.
2. **L'argumentation** : les commentaires doivent non seulement dégager des similitudes/différences entre les textes, mais doivent également expliquer de façon *convaincante* et *intéressante* pourquoi ces similitudes/différences sont intéressantes au niveau historique.
3. **Recherche** : les travaux doivent être basés sur une large gamme de sources et d'études (au moins 15 éléments bibliographiques).
4. **Références** : les informations dans le texte doivent comporter des références appropriées, établies suivant les conventions bibliographiques du département d'histoire.
5. **Organisation et présentation** : est-ce que le travail est bien présenté et dûment organisé en sections?

3. **PARTICIPATION [20%]**

d) Objectifs

Pour assurer que les étudiant(e)s aient atteint les objectifs du cours, surtout 1, 2 et 5.

e) Démarche

Chaque séance du cours (sauf la première) allouera environ une heure à la discussion. Cette discussion portera sur les lectures assignées pour cette semaine. Afin de guider la discussion, le professeur affichera préalablement quelques questions sur Moodle à propos des lectures. Lors de la discussion en classe, les étudiant(e)s seront demandé(e)s de contribuer à l'orale.

f) Évaluation

Lors des discussions, chaque étudiant(e) sera donné(e) un feuillet sur lequel il/elle doit écrire son nom : quand il/elle fait une contribution intelligente à la discussion, le professeur ramassera le feuillet. Chaque étudiant(e) duquel/de laquelle le professeur aura un feuillet recevra 2 points, tandis que les étudiant(e)s qui sont simplement présent(e)s jusqu'à la fin du cours auront 1 point envers leur note de participation pour le cours, jusqu'à un total de 20%. Par exemple, si un étudiant participe durant 8 séances, et est présent pour 3, il aurait une note de 19% ($2 \times 8 + 1 \times 3$) pour la participation.

Il se peut que tou(te)s les étudiant(e)s qui veulent participer à une discussion n'aient pas l'opportunité, à cause d'un manque de temps, ou d'une anxiété sociale. Dans ce cas, le professeur comptera les réponses écrites aux

questions de lecture, pourvu qu'elles soient déposées à la fin de la même séance, et qu'elles comportent au moins deux réponses, à quelques lignes chacune.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Commentaire comparé	40%, dont :	4 décembre
Choix de sujet	5%	2 oct.
Bibliographie	5%	16 oct.
Rémission du brouillon	5%	6 nov.
Commentaires	5%	20 nov.
Travail final	20%	4 déc.
Examen FINAL	40%	18 décembre
Participation	20%	À travers le cours

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	(Sep. 11)	Introduction aux « fins dernières » : la mort, l'au-delà, et la fin du monde.	<ul style="list-style-type: none"> • Michel Lauwers, « Mort(s) », dans <i>Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval</i>, 1999, 771-89. • Jacques Le Goff, « Au-delà », dans <i>Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval</i>, 1999, 89-102.
2	(Sep. 18)	L'incertitude romaine face à la mort et l'au-delà.	<ul style="list-style-type: none"> • Virgile, l'<i>Eneïde</i>, livre VI, de Laure De Chantal, trad., <i>Bibliothèque classique infernale</i> (Paris: Les Belles Lettres, 2016), 219-51. (32pp) • P. Veyne, « Tranquillisations », dans G. Duby (dir.), <i>Histoire de la vie privée</i>, t. 1 (Paris : Seuil, 1999), pp. 191-213. (23 pp.) • A. Merlin, « Les croyances sur la vie future chez les Romains », <i>Journal des savants</i>, juillet-décembre 1949 (2) : 97-110. (14 pp.) • [Facultatif] S.M. Braund et E. Hilliard, « Just Deserts in the Ancient Pagan Afterlife » dans Pollard, <i>Imagining the Medieval Afterlife</i>, pp. 9-24.
3	(Sep.25)	La mort conquis? Le trépas et l'autre-monde parmi les premiers chrétiens.	<ul style="list-style-type: none"> • * Sélections de la Bible : 2 Macc 12.32–46 ; Matthew 25.31–46 ; Luc 16.19–31 ; Jean 5.24–29 ; I Cor 3:9–18 *. <i>Si vous n'avez aucune familiarité avec la Bible, vous êtes encouragés à lire l'Évangile de Marc au complet, le plus court des évangiles, qui vous donnera un aperçu.</i> • La <i>Vision de Paul</i> : Claude-Claire et René Kappler, <i>Écrits apocryphes chrétiens</i>, I, p. 775-826. • Claude Carozzi, <i>Eschatologie et Au-Delà. Recherches sur l'Apocalypse de Paul</i> (Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 1994), paragr. 55-72 (pp. 20-26).
4	(Oct. 2)	Expliquer la vie après la mort : les pensées théologiques sur l'intercession, les	<ul style="list-style-type: none"> • St. Augustin d'Hippone, <i>Enchiridion</i>, 84-94, 109-113, dans <i>Exposés généraux de la foi De fide et symbolo, Enchiridion</i>, 2e éd. mise à jour par G. Madec et J.-P. Bouhot., Bibliothèque

		punitions et récompenses des défunts, et la fin des temps.	<p>augustinienne (Paris: Etudes augustiniennes, 1988), 255-69, 303-11. (11pp)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jonas d'Orléans, <i>De Institutione laicali</i>, livre 3, cc. 15–20, trad. Odile Dubreucq, Sources Chrétiennes, 550 (2013), pp. 305–371 (33pp). • Le <i>Supplement</i> au <i>Summa theologiae</i> de Thomas d'Aquin, q. 71: http://visitationpourelavie.free.fr/livres/frerereginaldfinsdernieres.htm • Claude Carozzi, <i>Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (Ve-XIIIe siècle)</i>, Collection de l'École française de Rome 189 (Rome: École Française de Rome, 1994), 13-34. (21pp) • [Facultatif] H. Foxhall Forbes, « The Theology of the Afterlife in the Early Middle Ages, c. 400–c. 1100 » dans Pollard, <i>Imagining the Medieval Afterlife</i>, pp. 153-175.
	(Oct. 9)		ACTION DE GRÂCES – PAS DE COURS
5	(Oct. 16)	Comprendre la fin du monde antique à travers l'au-delà : les <i>Dialogues</i> de pape Grégoire le Grand (590–604).	<ul style="list-style-type: none"> • [Optionnel : Hebert, <i>Le Moyen Âge</i>, pp. 13–35] • *Grégoire le Grand, <i>Dialogues</i>, éd. par Adalbert de Vogüé, trad. par P. Antin, 3 vol., Sources chrétiennes 251, 260, 265 (Paris: Éditions du Cerf, 1980), livre IV, cc. 1, 26, 29-47, 57-62, pp. 19-23, 83-87, 99-169, 185-207.* (ou utilisez la version de Sources Chrétiennes Online). • Giorgio Cracco, « Grégoire le Grand : un christianisme renouvelé », <i>Antiquité Tardive</i> 7 (janvier 2000): 215-29, https://doi.org/10.1484/J.AT.2.300813.
	(Oct. 23)		SEMAINE DE LECTURE – PAS DE COURS
6	(Oct. 30)	Un autre monde barbare? L'au-delà des Francs, des Visigoths, et des Anglo-Saxons.	<ul style="list-style-type: none"> • Grégoire de Tours, <i>Histoire des francs</i>, trad. R. Latouche (Paris, 1995), IV.33 (Sunnulf), p. 217 et VII.1 (Salvi), pp. 75-80. (= 7 pages) • Bède, <i>Histoire ecclésiastique du peuple anglaise</i>, III.19, V.12–14, trad. P. Monat et Ph. Robin (Paris : Cerf, 2005). (= 14 pages). • Valère du Bierzo, visions de Maxime, Bonellus, et Baldarius, trad. Henri et al., dans <i>Valère du Bierzo : écrits autobiographiques et visions de l'au-delà</i> (Paris : Belles Lettres, 2021), 150-190 (= 20 pages) • Peter Brown, « Vers la naissance du purgatoire: Amnistie et pénitence dans le christianisme occidental de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge », <i>Annales. Histoire, Sciences Sociales</i> 52, n° 6 (1997): 1247-61. • [Facultatif] Y. Hen, « Visions of the Afterlife in the Early Medieval West » et G. Wieland, « Anglo-Saxon Visions of Heaven and Hell » dans Pollard, <i>Imagining the Medieval Afterlife</i>.

7	(Nov. 6)	L'au-delà des Byzantins, était-il nettement « oriental » ?	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Apocalypse de la Theotokos</i> (s. IX-XI), trad. Pierre Pascal, <i>La Religion du peuple russe</i> (Lausanne, 1973) pp. 80–97. • Kaplan, <i>Byzance</i>, pp. 98–126. • Évelyne Patlagean, « Byzance et son autre monde. Observations sur quelques récits », <i>Publications de l'École française de Rome</i> 51, n° 1 (1981): 201-21.
8	(Nov. 13)	L'au-delà, au-delà de la chrétienté [1] : l'outre-monde islamique	<ul style="list-style-type: none"> • E. Renaud, « Le récit du mīrāj : une version arabe de l'ascension du Prophète, dans le Tafsīr de Tabarī » dans Claude Kappler (éd.), <i>Apocalypses et Voyages dans l'Au-Delà</i> (Paris, 1987), pp. 267-92. • Ataa Denkha, <i>L'imaginaire du paradis et le monde de l'au-delà dans le christianisme et dans l'islam</i>, Religions et spiritualité (Paris: L'Harmattan, 2014), 93-149.
9	(Nov. 20)	L'au-delà, au-delà de la chrétienté [2] : l'outre-monde chinois	<ul style="list-style-type: none"> • Paul Demiéville, « Une descente aux enfers sous les T'ang : la biographie de Houang Che-K'iang », dans <i>Études d'histoire et de littérature chinoise offertes au professeur Jaroslav Prusek</i> (Paris, 1976), pp. 71–81. • John King Fairbank et Merle Goldman, <i>Histoire de la Chine</i> (Paris, 2013), Ch. 3 : « Réunification à l'époque bouddhiste », pp. 117–138. • N. Vandier-Nicolas, « Le Jugements des morts en Chine » in Jean Yoyotte et al. (dir.), <i>Le jugement des morts : Égypte ancienne, Assour, Babylone, Israël, Iran, Islam, Inde, Chine, Japon</i>, Sources orientales 4 (Paris, 1961), pp. 233–254.
10	(Nov. 27)	La fracture du monde carolingien (825–900), reflété dans son au-delà.	<ul style="list-style-type: none"> • [Optionnel : Hebert, <i>Le Moyen Âge</i>, pp. 36–44] • <i>Visio Wettini</i>, trad. J. Verdon, <i>Chronique de Saint Maixent</i> (1979), pp. 13–39. • <i>Vision de Charles le Gros</i>, trad. R. Latouche, dans <i>Textes d'histoire médiévale, Ve-XIe siècle</i> (Paris : Presses universitaires de France, 1951), pp. 144-152 (= 5 pp). • Claude Carozzi, « Les Carolingiens dans l'au-delà », dans <i>Haut Moyen Âge, culture, éducation, société: études offertes à Pierre Riche</i>, éd. par Michel Sot (Nanterre & La Garenne-Colombes: Publidix, 1990), 367-76. • [Facultatif] R.M. Pollard, « A Morbid Efflorescence », ch. 3 dans idem, <i>Imagining the Medieval Afterlife</i>, pp. 40–61.
11	(Déc. 4)	Le purgatoire : nait, inventé, ou en existence depuis le début du christianisme?	<ul style="list-style-type: none"> • [Optionnel : Hebert, <i>Le Moyen Âge</i>, pp. 61-69] • La <i>Vision de Thurkill</i>, trad. Cérédic Lotz (2012), MA, Université de Strasbourg, 1-29. • <i>La Vision de Tondale</i>, trad. A. Micha, <i>Voyages dans l'au-delà</i> (Paris : Klincksieck, 1992), 117-134. (17 pages) • Jacques Le Goff, <i>La naissance du Purgatoire</i> (Paris: Gallimard, 1981), chap. 1 (Le troisième lieu). (16 pages)

			<ul style="list-style-type: none"> ○ Claude Carozzi, « Jacques Le Goff. - La naissance du purgatoire, 1981 », <i>Cahiers de civilisation médiévale</i> 28, n° 110 (1985): 264-66. ○ Philippe Ariès, « Le purgatoire et la cosmologie de l'au-delà (note critique) », <i>Annales</i> 38 (1983): 151-57. <p><i>N. B. Que durant la séance du 4 déc., une période de 20–30 minutes sera réservée pour réaliser une évaluation d'enseignement en ligne (sur ordinateur portable, tablette ou téléphone intelligent).</i></p>
12	(Déc. 11)	L'au-delà des femmes : la contribution féminine à la connaissance du paradis, l'enfer, et tout ce qu'il y a entre les deux.	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>La Vision de la Pauvre Femme de Laon</i> (s. IX), trad. R.M. Pollard. (1pp) ● Elisabeth de Schönau, <i>Visions</i>, traduction par Jean-Pierre Troadec (Sagesses, 2009), III.1-3, pp. 137–144. ● Mechthild de Hackeborn, <i>Livre de la grace spéciale</i> (Tours & Paris, 1921), I.xiii.20, pp. 47-52. ● Joan Scott et Éléni Varikas, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », <i>Les cahiers du GRIF</i> 37, n° 1 (1988): 125-53, https://doi.org/10.3406/grif.1988.1759. ● Jérôme Baschet, « La distinction des sexes dans l'au-delà médiéval », <i>Clio</i> 2 (2007): 17-36. (http://journals.openedition.org/cliio/5363).
13	(Déc. 18)	Examen final	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Pour les séances en présentiel, les étudiant(e)s sont demandés ordinairement d'être présent(e)s, et de participer de manière dignifiée, positive, respectueuse, et constructive à la discussion avec le professeur et les autres étudiant(e)s. Les autres détails de participation seront abordés lors de la première séance.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#).

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#).

Chaque travail remis doit porter la déclaration suivante sur une page titre, **signée** et datée par l'étudiant(e) :

Cet exercice est le résultat de mon propre travail, et il ne comprend rien qui est le travail d'autrui, bien que l'utilisation d'autres sources et études dans sa préparation est indiquée avec des références précises en forme de notes infrapaginales. J'ai lu et compris le règlement 18 de l'UQAM sur le plagiat et les infractions académiques (section 8.1 du plan de cours).

[SIGNATURE MANUSCRITE]

[DATE]

[Nom imprimé]

Quant au format des travaux, ils doivent être remis seulement sur Moodle, en format PDF, suivant les [consignes du département](#), avec les modifications suivantes : interligne 1.5, avec des marges de 2.5cm, utilisant une police Times New Roman à 12 points. Les brouillons et les travaux finaux doivent utiliser des références infrapaginales, et seulement les travaux finaux doivent inclure une bibliographie. La bibliographie de l'étape 2 et du travail final, ainsi que les notes infrapaginales, doivent toutes suivre les [consignes du département d'histoire de l'UQAM](#).

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés seront généralement remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.ugam.ca/>).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>, et au guide pour les étudiant(e)s au premier cycle en histoire : <https://histoire.uqam.ca/outils-et-ressources-documentaires/outils-et-ressources-documentaires/>

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE ET SUGGÉRÉE

Le cours **n'aura aucun manuel obligatoire!**

Autrefois, le manuel était :

- Alexandre Micha, *Voyages dans l'au-delà: D'après des textes médiévaux, IVe-XIIIe siècles* (Paris: Klincksieck, 1992). [UQAM Centrale BV 5091 V6 M53 .1992]

Ce livre comprend surtout des traductions des sources et pourrait être utile. Pourtant, puisque ces traductions ne sont généralement pas très bonnes ou fiables, il n'est plus conseillé comme manuel pour ce cours.

- [suggéré] Pollard, Richard Matthew (dir.), *Imagining the Medieval Afterlife* (Cambridge: CUP, 2020).
- [suggéré pour les néophytes au Moyen Âge] Hébert, Michel, *Le Moyen Âge* (Montréal : Boréal, 1996), 128pp.

Deux manuels optionnels sont proposés. Le premier, par l'enseignant, est en anglais et ne peut donc servir qu'à ceux et celles qui désirent approfondir leurs connaissances en lisant dans cette langue. L'autre est surtout recommandé pour ceux et celles qui n'ont pas d'expérience avec l'histoire « médiévale », et/ou qui n'ont pas suivi le cours HIS2210 (Introduction à l'histoire du Moyen Âge) à l'UQAM.

Tous les manuels seront disponibles à la librairie Jasmin de la COOP de l'UQAM. Le texte de Pollard est également disponible [en format numérique](#).

Les lectures obligatoires énumérées ci-dessus font partie du calendrier hebdomadaire du cours. Elles sont extraites des manuels (indiqué ci-dessus) et d'autres études et sources en ligne (soit sur Moodle, soit sur l'internet). Les hyperliens vers toutes ces lectures peuvent être trouvés sur le site Moodle (qui servira aussi comme [la liste officielle des lectures obligatoires](#)); de courtes introductions explicatives y seront ajoutées pour les sources énumérées dans le calendrier de lectures ci-dessus.

La quantité de lectures a été soigneusement déterminée : elle ne devrait jamais dépasser 75 pages par semaine et sera typiquement moindre, surtout dans les semaines où une évaluation est prévue. En plus, les lectures sont énumérées en ordre d'importance (les plus importantes sont parfois ***marquées ainsi***) pour que les étudiant(e)s puissent donner la priorité à celles qui sont les plus nécessaires.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

- **Œuvres générales sur l'au-delà :**
 - Richard Matthew Pollard (dir.), [Imagining the Medieval Afterlife](#) (Cambridge : Cambridge University Press, 2020).

- Jacqueline Amat, *Songes et visions: l'au-delà dans la littérature latine tardive* (Lett.--Paris IV, 1985).
- Michel Aubrun, « Caractères et portée religieuse et sociale des "Visiones" en Occident du VIe au XIe siècle », *Cahiers de civilisation médiévale* 23, n° 90 (1980): 109-30, <https://doi.org/10.3406/ccmed.1980.2137>.
- Jérôme Baschet, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XIe-XVe siècle)* (École Française de Rome, 1993).
- Jane Baun, « Last things », dans *The Cambridge History of Christianity*, éd. par Thomas F. X. Noble et Julia M. H. Smith, vol. 3 (Cambridge: Cambridge University Press, 2008), 606-24, 798-801.
- Alan E. Bernstein, *The Formation of Hell: Death and Retribution in the Ancient and Early Christian Worlds* (Cornell University Press, 1996).
- Alan E. Bernstein, *Hell and Its Rivals: Death and Retribution among Christians, Jews, and Muslims in the Early Middle Ages* (Cornell University Press, 2017).
- Alan E. Bernstein, « Heaven, hell and purgatory: 1100-1500 », dans *The Cambridge History of Christianity*, éd. par Miri Rubin et Walter Simons, vol. 4 (Cambridge: Cambridge University Press, 2009), 200-216.
- Alan E. Bernstein et Paul R. Katz, « The rise of postmortem retribution in China and the West », *Medieval History Journal* 13, n° 2 (2010): 199-257, <https://doi.org/10.1177/097194581001300202>.
- Jan N. Bremmer, *The Rise and Fall of the Afterlife* (Routledge, 2002).
- Peter Brown, *The Ransom of the Soul. Afterlife and Wealth in Early Western Christianity* (Harvard University Press, 2015).
- Peter Brown, « The decline of the Empire of God. Amnesty, penance, and the afterlife from Late Antiquity to the Middle Ages », dans *Last things. Death and the Apocalypse in the Middle Ages*, éd. par Caroline Walker Bynum et Paul Freedman (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2000), 41-59, 277-83.
- Peter Robert Lamont Brown, « Gloriosus Obitus: the end of the ancient other world », dans *The limits of ancient Christianity: essays on late antique thought and culture in honor of R.A. Markus*, éd. par William Klingshirn et Mark Vessey (Ann Arbor: University of Michigan Press, 1999), 289-314.
- Peter Brown, « Vers la naissance du purgatoire: Amnistie et pénitence dans le christianisme occidental de l'Antiquité tardive au Haut Moyen Âge », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 52, n° 6 (1997): 1247-61.
- Nancy Mandeville Caciola, *Afterlives: The Return of the Dead in the Middle Ages* (Cornell University Press, 2016).
- Carozzi, *Le voyage de l'âme dans l'au-delà d'après la littérature latine (Ve-XIIIe siècle)*. [\[en ligne\]](#)
- Mattia Cavagna, « Les Visions de l'au-delà et l'image de la mort », dans *La mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge*, 2005, 51-70.
- J. Collin de Plancy, *Légendes de l'autre monde pour servir à l'histoire du paradis, du purgatoire et de l'enfer* (Henri Plon, 1862). **[Plusieurs sommaires de visions très utiles]**
- H. W. L. Dana, « Mediaeval Visions of the Other World. » (Ph.D., Harvard University, 1910).
- Peter Dinzelsbacher, *Vision und Visionsliteratur im Mittelalter*, Monographien zur Geschichte des Mittelalters 23 (Stuttgart: Hiersemann, 1981). **[McGill & UdeM]**
- Peter Dinzelsbacher, *Revelationes*, Typologie des sources du moyen âge occidental 57 (Turnhout: Brepols, 1991). **[UQAM Centrale Monographies BT127.2D56]**
- Peter Dinzelsbacher et al., éd., *Le « Visiones » nella cultura medievale: testi della VI Settimana residenziale di studi medievali Carini, 20-25 ottobre 1986*, Schede Medievali 19 (Palermo: Officina di Studi Medievali, 1990).
- Peter Dinzelsbacher, « The Way to the Other World in Medieval Literature and Art », *Folklore* 97, n° 1 (1986): 70-87.
- Peter Dinzelsbacher, « La littérature des révélations au Moyen Âge : un document historique », *Revue Historique* 275, n° 2 (558) (1986): 289-305.
- Marcus Dods, *Forerunners of Dante: An Account of Some of the More Important Visions of the Unseen World, from the Earliest Times* (T. & T. Clark, 1903). [\[en ligne\]](#)
- Paul Edward Dutton, *The politics of dreaming in the Carolingian empire*, Regents studies in medieval culture (Lincoln, NE: University of Nebraska Press, 1994).
- Robert Easting, *Visions of the Other World in Middle English* (Cambridge: D.S. Brewer, 1997). **[Introduction générale très utile]**
- Henryk Fros, « Visionum medii aevi latini repertorium », dans *The Use and Abuse of Eschatology in the Middle Ages*, éd. par Werner Verbeke, D. Verhelst, et A. Wekenhysen (Louvain: Presses universitaires de Louvain, 1988), 481-98. [\[en ligne\]](#); **les œuvres sont généralement énumérées par le nom du visionnaire]**
- Helen Foxhall Forbes, *Heaven and Earth in Anglo-Saxon England Theology and Society in an Age of Faith* (Farnham: Ashgate, 2013).

- Eileen Gardiner, « Hell Online », <http://www.hell-on-line.org/TextsJC.html> [vous trouverez ici des informations/bibliographie limitées, et souvent dépassées, sur la plupart des textes suggérés]
- Eileen Gardiner, *Medieval Visions of Heaven and Hell: A Sourcebook* (New York: Garland, 1993). [McGill & UdeM]
- Eileen Gardiner, éd., *Visions of Heaven and Hell Before Dante* (New York: Italica Press, 1989). [Collection de traductions; McGill]
- Nancy Gauthier, « Les images de l'au-delà durant l'antiquité chrétienne », *Revue d'Etudes Augustiniennes et Patristiques* 33, n° 1 (janvier 1987): 3-22, <https://doi.org/10.1484/J.REA.5.104544>.
- Maurice Godelier, éd., *La mort et ses au-delà*, Collection Bibliothèque de l'anthropologie (Paris: CNRS éditions, 2014).
- Aron Gourevitch, « La divine comédie avant Dante », dans *La culture populaire au moyen âge*, trad. par Elena Balzamo (Paris: Aubier, 1992), 193-266, 397-405. [Synthèse remarquable et essentiel.]
- C. J. Holdsworth, « Visions and Visionaries in the Middle Ages », *History* 48, n° 163 (1 juin 1963): 141-53, <https://doi.org/10.1111/j.1468-229X.1963.tb02314.x>.
- Jesse Keskiha, *Dreams and Visions in the Early Middle Ages* (Cambridge: Cambridge University Press, 2015).
- Steven F. Kruger, *Dreaming in the Middle Ages* (Cambridge University Press, 1992).
- Le Goff, *La naissance du Purgatoire*. [UQAM Centrale BT842L4; aussi trouvé comme parti de *L'autre Moyen Âge*, UQAM Centrale Reserve CB 351 L424]
- Jacques Le Goff, « Aspects savants et populaires des voyages dans l'au-delà au Moyen Âge », *L'imaginaire médiéval*, 1985, 108–109.
- Cédric Lotz, « Les visions de l'au-delà, de l'Antiquité au Moyen Âge: de la transmission d'un genre à un genre de transmission », *Source(s). Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe* 2 (2013): 39-59.
- Colleen McDannell et Bernhard Lang, *Heaven: A History* (Yale University Press, 2001).
- Alexandre Micha, *Voyages dans l'au-delà: D'après des textes médiévaux, IVe-XIIIe siècles* (Paris: Klincksieck, 1992). [UQAM Centrale BV 5091 V6 M53 .1992. Collection de traductions très utile. Notez néanmoins que les traductions ne sont généralement pas très bonnes ou fiables!]
- Isabel Moreira, *Heaven's Purge: Purgatory in Late Antiquity* (Oxford: Oxford University Press, 2010).
- Isabel Moreira, *Dreams, Visions, and Spiritual Authority in Merovingian Gaul* (Ithaca: Cornell University Press, 2000).
- Alison Morgan, *Dante and the Medieval Other World*, Cambridge Studies in Medieval Literature 8 (Cambridge: Cambridge University Press, 1990).
- Carolyn Muessig et Ad Putter, éd., *Envisaging Heaven in the Middle Ages* (Routledge, 2006).
- Joseph Ntedika, *L'évocation de l'au-delà dans la prière pour les morts* (Louvain & Paris: Nauwelaerts, 1971). [Œuvre très utile, remarquable]
- Joseph Ntedika, *L'évolution de la doctrine du purgatoire chez Saint Augustin* (Paris: Études Augustiniennes, 1966).
- Howard Rollin Patch, *The Other World, According to Descriptions in Medieval Literature* (Harvard University Press, 1950). [très utile: McGill, Concordia, UdeM]
- Jean-Claude Schmitt, *Les revenants: les vivants et les morts dans la société médiévale* (Gallimard, 1994). [UQAM Centrale GR 580 S25]
- Jean-Claude Schmitt, « La mort dans le Moyen Âge chrétien », dans *La Mort et ses au-delà*, éd. par Maurice Godelier (Paris: CNRS, 2014), 179–201.
- Margaret Toscano et Isabel Moreira, éd., *Hell and Its Afterlife: Historical and Contemporary Perspectives* (London & New York: Routledge, 2010).
- C. S. Watkins, *History and the Supernatural in Medieval England* (Cambridge University Press, 2007).
- Christopher Thomas John Wilson, « The Dissemination of Visions of the Otherworld in England and Northern France c.1150-c.1321 » (Ph.D., Exeter, University of Exeter, 2012), <https://ore.exeter.ac.uk/repository/handle/10036/4018>.
- Carol Zaleski, *Otherworld Journeys: Accounts of Near-Death Experience in Medieval and Modern Times* (Oxford University Press, 1987).
- **Œuvres plus spécifiques sur la mort et l'au-delà :**
 - David Aubert et Yolande de Pontfarcy, *L'au-delà au Moyen Âge: « les Visions du chevalier Tondal » de David Aubert et sa source « la Visio Tnugdali » de Marcus* (Peter Lang, 2010).

- Jérôme Baschet, « Jugement de l'âme, Jugement dernier : contradiction, complémentarité, chevauchement ? », *Revue Mabillon* 06 (1 janvier 1995): 159-203, <https://doi.org/10.1484/J.RM.2.305532>.
- Alan E. Bernstein, « Named Others and Named Places: Stigmatization in the Early Medieval Afterlife », dans *Hell and its afterlife. Historical and contemporary perspectives*, éd. par Isabel Moreira et Margaret Toscano (Farnham: Ashgate, 2010), 53-72.
- Claude Carozzi, « Structure et fonction de la vision de Tnugdál », *Publications de l'École française de Rome* 51, n° 1 (1981): 223-34.
- Claude Carozzi, « La géographie de l'au-delà et sa signification pendant le Haut Moyen Âge », dans *Popoli e paesi nella cultura altomedievale*, 1983, 423-81, 483-85.
- Carozzi, « Les Carolingiens dans l'au-delà ».
- Giles Constable, « The Commemoration of the Dead in the Early Middle Ages », dans *Early Medieval Rome and the Christian West: Essays in Honour of Donald A. Bullough*, éd. par Julia M. H. Smith (Leiden: Brill, 2000), 169-95.
- Brian Daley, *The Hope of the Early Church: A Handbook of Patristic Eschatology* (Cambridge: Cambridge University Press, 1991).
- Robert Easting, « "Send thine heart into purgatory": visionaries of the other world », dans *The Long Fifteenth Century. Essays for Douglas Gray*, éd. par Helen Cooper et Sally Mapstone (Oxford: Clarendon Press, 1997), 185-203. **[Pour les visions anglaises, s. XIV–XV]**
- Robert Easting, « Purgatory and the earthly paradise in the Tractatus de purgatorio Sancti Patricii. », *Cîteaux: Commentarii Cistercienses. Revue d'histoire cistercienne / A Journal of Historical Studies* 37, n° 1-2 (1986): 23-48.
- Paul-Albert Février, « La mort chrétienne », *Publications de l'École française de Rome* 225, n° 1 (1996): 289-360.
- Sarah Foot, « Anglo-Saxon 'Purgatory' », *Studies in Church History* 45 (ed 2009): 87-96, <https://doi.org/10.1017/S0424208400002448>.
- Helen Foxhall Forbes, « "Diuiduntur in Quattuor": The Interim and Judgement in Anglo-Saxon England », *The Journal of Theological Studies* 61, n° 2 (2010): 659-84.
- Rémi Gounelle, « L'enfer selon l'Évangile de Nicodème », *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* 86, n° 3 (2006): 313-33.
- Aaron J. Gurevic et Joanna Pomian, « Au Moyen Âge: conscience individuelle et image de l'au-delà », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 37, n° 2 (1982): 255-75.
- Jacques Le Goff, « Le christianisme et les rêves (Ile-VIe siècles) », dans *I sogni nel Medioevo. Seminario internazionale*, 1985, 171-218.
- Gérard Le Don, « Structures et significations de l'imagerie médiévale de l'enfer », *Cahiers de civilisation médiévale* 22, n° 88 (1979): 363-72, <https://doi.org/10.3406/ccmed.1979.2123>.
- Cédric Lotz, « Portée Symbolique de l'au-Delà Dans La Visio Thurkilli », *Mediaevistik* 26, n° 1 (1 janvier 2014): 57-85, https://doi.org/10.3726/83020_57.
- Megan McLaughlin, *Consorting with Saints: Prayer for the Dead in Early Medieval France* (Ithaca: Cornell University Press, 1994).
- Franz Neiske, « Vision und Totengedenken », *Frühmittelalterliche Studien* 20 (1986): 137-85, <https://doi.org/10.1515/9783110242188.137>.
- Frederick S. Paxton, *Christianizing Death: The Creation of a Ritual Process in Early Medieval Europe* (Ithaca: Cornell University Press, 1990).
- Marc Van Uytenghe, « Les Visiones du très haut Moyen Âge et les récentes "expériences de mort temporaire". Sens ou non-sens d'une comparaison », dans *Aevum inter utrumque, Instrumenta Patristica et Mediaevalia* 23 (Turnhout: Brepols, 1991), 447-81, <https://doi.org/10.1484/M.IPM-EB.4.00674>.
- Marc Van Uytenghe, « Les Visiones du très haut Moyen Âge et les « expériences de mort temporaire ». Sens ou nonsens d'une comparaison (Deuxième partie) », *Sacris Erudiri* 33 (1992): 135-82, <https://doi.org/10.1484/J.SE.2.303779>.
- **Pour l'histoire/civilisation médiévale généralement :**
 - R. Bjork (dir.), *The Oxford Dictionary of the Middle Ages* (2010).
 - P. Brown, *The World of Late Antiquity* (London, 1971), traduction française : *La Toge et la mitre : le monde de l'antiquité tardive, 150-750 ap. J.-C.*, trad. C. Monnatte (Paris, 1995).
 - J.-P. Genet, *Le monde au Moyen Âge* (Paris, 1991).
 - J. Le Goff, *La civilisation de l'occident médiéval* (Paris, 1984).

- Les articles et bibliographies pertinents dans Le Goff et Schmitt (dir), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (2014).
- M. Hébert, *Le Moyen Âge* (Montréal, 1996).
- M. Rouche et al., *Histoire du Moyen Âge*, 5 v. (Paris, Complexe : 2005).
- **Sur la littérature et les auteurs du Moyen Âge (voyez aussi sous « Prosopographie »):**
 - F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen âge*, 3 vols. (Turnhout, 1990–1996) – [UQAM Centrale PA8035B7814](#) (seulement vol. 1) et [UdeM PA 8015 B7812](#) (vols. 1–3). **Excellent traitement de tous les auteurs importants, jusqu'à 1050.**
 - W. Buchwald, A. Hohlweg et O. Prinz, *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen âge*, trad. par J.D. Berger et J. Billen (Turnhout, 1991).
 - E. Dekkers & A. Gaar, *Clavis patrum Latinorum* (Turnhout, 1995). [UdeM et McGill](#). **Pour tous les auteurs chrétiens jusqu'à 735.**
 - M. Grente, *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge* (1992). [UQAM Centrale Référence PQ41 D53](#).
 - M.-H. Jullien, *Clavis des auteurs latins du moyen âge*, 4 tomes à présent (1994–2015). [UQAM Centrale Référence Z7029F7 C553.1994](#). **Ouvrage très compréhensif sur les auteurs du territoire français, 735–987.**
 - M. Lapidge et al., *CALMA : Compendium auctorum Latinorum Medii Aevi : 500-1500*, [McGill McLennan, folio Z7026 C25 2000](#). **Pour les auteurs.**
 - M. Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, 3 vols. (Munich, 1911–1931) – [vol. 1](#), [vol. 2](#), [vol. 3](#) en ligne. **Pour les auteurs.**
 - R. Sharpe, *A Handlist of the Latin Writers of Great Britain and Ireland before 1540*, 2 tomes (Turnhout, 1997–2001).
 - B. Valtorta, *Clavis Scriptorum Latinorum Medii Aevi. Auctores Italiae (700–1000)* (2006). **Excellent ouvrage sur les auteurs italiens du haut Moyen Âge.**
 - *Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon* (1933–1955 et 1978–2008).
- **Histoire de la théologie :**
 - G.R. Evans, *The Medieval Theologians* (2001). **Bonne section sur les Carolingiens.**
 - D. Ganz, « Theology and the organisation of thought », dans *The New Cambridge Medieval History*, tome II, R. McKitterick (dir.) (1995), pp. 758–85.
- **Spécifiquement sur la [prosopographie](#) (i.e. les personnages) du Moyen Âge:**
 - P. Depreux, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)* (Sigmaringen, 1997) – [en ligne](#). **Bonne ressource pour tous les gens reliés à Louis.**
 - [Oxford Dictionary of National Biography](#). **Excellente ressource, surtout pour les personnages Anglais.**
 - M. Prévost et al. (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, 15 tomes à présent (1933–). [UQAM Centrale Référence CT1003 D53](#). **Ressource remarquable.**
- **Excellente liste de sources médiévales (souvent en traduction) :**
 - [Internet Medieval Sourcebook](#).

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle :

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous réferez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable.



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.